

## Bachelier en Publicité option : médias contemporains

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : [pub.mons@helha.be](mailto:pub.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| PB115 Français 2   |   |                             |             |
|--|---|-----------------------------|-------------|
| Code   | ARPB1B15P115  | Caractère                   | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s)             | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire              | 24 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Aurélié SABUREGEYA</b> (aurelie.saburegeya@helha.be) |                             |             |
| Coefficient de pondération                                 |   | 20                          |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      |   | bachelier / niveau 6 du CFC |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |   | Français                    |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le métier de concepteur-rédacteur fait partie des débouchés offerts par notre cursus, la capacité à rédiger des textes publicitaires efficaces et accrocheurs est donc à développer dès la première année du bachelier.

**La publicité pose une question intéressante, comment proposer une pensée unique tout en s'adressant au plus grand nombre? Comment s'appropriier la langue à la fois comme outil de communication et d'expression créative?**

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
- Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
- 2.2.1 Analyser les tendances et en retirer les différents éléments sémiologiques, sociologiques et psychologiques

#### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de la période, l'étudiant sera capable de:

- Maîtriser le langage professionnel de la rédaction publicitaire.
- Comprendre les mécanismes de communication en jeu dans les publicités imprimées.
- Rédiger des textes publicitaires efficaces pour les supports classiques (affichage, presse magazine, presse quotidienne).

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B15P115· PB115 Français 2

24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Français 2

24 h

#### Contenu

- Introduction aux théories de la communication.
- Analyses de publicités.
- Théorie de la rédaction publicitaire.
- Exercices de rédaction publicitaire variés selon des contraintes précises.

#### Démarches d'apprentissage

- Approche interactive.
- Ateliers d'écriture.
- Travaux de groupe.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Les notes de cours sont lacunaires de manière à soutenir l'attention des étudiants en classe et favoriser le questionnement et la discussion.
- La plupart des travaux se réalisant en classe, tous les étudiants présents ont la possibilité de soumettre leurs projets à l'enseignant au fil du travail, et bénéficient donc d'un avis préalable à la remise.
- De façon à améliorer le travail des étudiants, de nombreux exercices de rédaction sont corrigés collectivement : des travaux d'étudiants sont reproduits au tableau et font l'objet d'une analyse et d'une correction complète par l'ensemble de la classe.

#### Ouvrages de référence

Bernheim F.(2004), Guide de la publicité et de la communication. France: Larousse.

Dru J.-M.(2007), La publicité autrement. Mayenne, France :Gallimard.

Gicquel Y. et Bariety A.-S.(2008), Analyse publicitaire. Chambéry, France : Le génie des Glaciers.

Michel P.(2005), C'est quoi l'idée. Paris, France : Michalon.

Moors B.(2004), Les clés de la publicité aujourd'hui. Paris, France : Maxima.

Séchaud Y. (2007), Le dico des mots de la pub. Paris, France: De Vecchi.

#### Supports

Notes de cours et énoncés d'exercices imprimés distribués en classe, également disponibles sur la plateforme Connected.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

La présence au cours est obligatoire puisque la plupart des séances font l'objet d'un exercice noté. Il s'agit en général d'exercices de rédaction rapides réalisés seul ou en groupe avec le soutien du professeur et évalués sur 10. Le quadrimestre est aussi ponctuellement jalonné de tests théoriques ou d'analyses qui s'ajouteront également à la note du travail journalier.

L'examen écrit prévu en juin constitue le résumé des savoirs et savoir-faire acquis à l'occasion des travaux quotidiens.

## Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Trv       | 60 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 40 | Exe       | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

- Le travail journalier n'est ni dispensatoire, ni récupérable, la fréquentation au cours est donc obligatoire.
- Les exercices réalisés au cours du quadrimestre préparent à l'épreuve qui clôture la période.
- En cas d'échec pour le travail journalier, l'étudiant(e) pourra remettre en jeu 100% de la note totale à l'occasion de la session de septembre, s'exposant alors à une épreuve plus complète.
- Les remises tardives seront sanctionnées, au-delà d'une date préalablement précisée, l'exercice ne sera plus évalué.
- La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.
- Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).